

Occitanie Fonds mutualisé de Branche

Prévenir les risques professionnels

Fiche technique

Secteurs

Tous secteurs

Public

Direction et représentant du personnel (DP, DS, membres CHSCT...)

Durée

3 jours (2+1)

Organisme de formation

■ IRAP SANTE

Date limite d'inscription

31/07/2019

Lieux & dates

Groupe 1 Toulouse

Les 6 & 7 juin 2019

+ Le 1er octobre 2019

♦ Groupe 2

Albi

Les 26 & 27 sep. 2019 + Le 29 novembre 2019

Interlocuteur Opco Santé

Jessica LENFANT

jessica.lenfant@unifaf.fr 05.34.31.34.70

Interlocuteur OF

Gérard RIHAY

gerard.rihay@irapsante.com

Contexte

L'Enquête Emploi 2017 a permis d'observer que la Branche était fortement touchée par les problématiques de santé au travail :

Salariés de la Branche

- Taux d'accident du travail: 8,2% en 2017 (7.8% en 2012)
- 2 secteurs de la Branche sont particulièrement concernés : hébergement pour personnes âgées (taux d'AT= 10, 1 %) et adultes handicapés (taux d'AT= 8,2%).
- Il en découle une légère hausse des licenciements pour inaptitude : 6,3 licenciements pour 1 000 salariés en 2012 contre 6 en 2007.

La recomposition du tissu associatif, à travers des regroupements et des restructurations, la recherche de performance, et l'évolution des publics accueillis (renforcement des pathologies, précarisation, situations de tension avec les usagers, etc.), constituent des facteurs pouvant accentuer les risques professionnels et impacter les environnements de travail et l'organisation du travail.

Ce contexte, les associations en ont conscience et beaucoup tentent de mettre en place des actions. La démarche de prévention des risques professionnels qui s'articule autour du Document Unique est la démarche à s'approprier et à mettre en place pour faire baisser la sinistralité.

Objectifs

- ◆ Amener les connaissances des stagiaires en matière de maîtrise des risques (en général, de santé, de sécurité et de qualité de vie au travail) au niveau leur permettant de mettre en pratique les méthodes et outils proposés tout au long du dispositif
- Permettre aux stagiaires de mettre en œuvre en toute autonomie, les principes, méthodes et outils appréhendés (objectif intersession)
- ◆ Traduire, de façon effective et efficace, les risques résiduels en préconisations d'actions correctives
- ♠ Élaborer des pistes de mise en œuvre et mettre en œuvre le plan de prévention ainsi formalisé
- Passer en revue les travaux élaborés en intersession par les stagiaires.
- Étudier en groupe les difficultés rencontrées
- Consolider les connaissances et l'expérience acquises tout au long de la formation
- Pouvoir contribuer au déploiement de la maîtrise des risques professionnels au sein son établissement

Prérequis

Aucun

Contenu

JOUR 1 et 2



Occitanie

- Rappel des bases méthodologiques de la maîtrise des risques professionnels
- Méthode de l'évaluation des risques professionnels pas-à-pas
- Mise en situation pratique
- Anticipation du plan de prévention
- Synthèse méthodologique et programmation des travaux intersession

INTERSESSION

Travaux d'application

Dans la mesure du possible, une ou deux sessions d'analyse des risques professionnels seront conduites dans l'établissement selon la méthode proposée

JOUR 3

- Principe de planification
- Exercices pratiques et mise en situation
- Synthèse pédagogique